LE NUMERO : 25 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD"
186 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS,
43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

LUNDI 1er NOVEMBRE 1926

BUREAUX
ROUBAIX } Télép. 9-61
45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING } Télép. 0-05
2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Directeur : Eug. GUILLAUME

A la recherche de la vie moins chère

LA CHAUSSURE

La hausse due principalement aux exportations de cuirs dépasse 50 pour cent depuis 1 an

Tout augmente... On ne s'en rend que trop bien compte hélas !...

La récente réunion de la Commission du coût de la vie vient d'ailleurs de le prouver officiellement en portant le coefficient général de 6,13 à 7,078 pour le Nord.

Un coup d'œil jeté sur les coefficients respectifs d'augmentation, établis par les différentes sous-commissions, montre que si le coefficient de l'alimentation était il y a 15 jours de 7.078, celui de l'habitation de 4,181, de l'éclairage et du chauffage de 5,53, de l'entretien général de 7,049, des dépenses diverses de 6,058, celui de l'habillement tenait le bon premier rang, avec le chiffre record de 9,438.

C'est donc la branche de l'habillement, l'une des plus importantes puisqu'elle représente 12 % des dépenses familiales, qui a le plus subi les assauts de la hausse.

Dans cette même branche de l'habillement est-il une catégorie qui ait été plus atteinte, que celle de la chaussure ?...

Nous ne le croyons pas !...

Dans aucun article, semble-t-il, en effet, l'augmentation n'a été plus sensible.

Une simple comparaison des prix pratiqués actuellement, avec ceux en vigueur, il y a un an, le prouvera éloquemment.

La chaussure, article de luxe

La chaussure, en effet, de par son prix, tient actuellement dans le budget ménager, le rang d'article de luxe.

La paire de « godasses » classiques, pour homme, qui valait encore l'an dernier à pareille époque de 50 à 70 francs, se vend aujourd'hui couramment 75 et 100 francs. Il en est de même pour les chaussures de dames et d'enfants.

Que dire, en outre, des articles dits de luxe ? Le soulier verni, de chevreau glacé, de boxcalf de choix, les souliers de daim pour dames sont maintenant affichés aux vitrines de nos grands magasins 140, 150, 160 francs et plus.

La hausse depuis un an, nous dit un des négociants lillois **a atteint 40 et même 50 % suivant les qualités pour les chaussures courantes, dites classiques.**

Dans les articles de luxe, et de grand luxe la proportion d'augmentation est de beaucoup plus élevée encore. Elle va jusqu'à atteindre 90 %.

Les courtiers des grandes fabriques, offraient encore il y a un mois, des souliers boxcalf jaune à 135 et 140 francs **prix de gros.**

Ces chaussures valaient il y a un an, **90 fr.** prix de vente **au détail !** On mesure par cette comparaison l'énormité de l'augmentation. C'était à bref délai la chaussure **à 200 francs !**

Heureusement depuis lors une certaine détente s'est manifestée sur le marché. L'éventualité de la chaussure ordinaire à 200 francs semble momentanément écartée.

Malgré tout les prix n'en restent pas moins très élevés, trop élevés.

Ils sont rares en effet les produits qui en moins d'un an ont subi une hausse de 50 à 60 %. C'est pourtant le cas de la chaussure !

Hausse énorme des cuirs

Demandez aux marchands de chaussures à quoi attribuer la hausse actuelle des prix ?

A l'unisson ils vous répondront :

« A la hausse des cuirs !... quoi de plus simple et de plus naturel ?... »

Il est vrai que les cuirs ont marqué depuis la guerre une très sensible augmentation.

Le cuir, qui valait 4 et 5 fr. le kilo, en 1914, cotait au début de 1926, de 30 à 35 francs.

La livre monta à 240 francs, certains tanneurs augmentèrent leur prix de 3, 4 et 6 fr. au kilo. La livre baissa, les prix continuèrent à monter.

Certaine sorte de cuir qui cotait il y a deux ans encore 24.75 le kilo, était vendue 45 fr., le double, il y a un mois et rien ne faisait prévoir la baisse !

Oui la hausse des chaussures, a eu pour point de départ, l'augmentation des cuirs.

— Et à quoi était due cette hausse anormale de la matière première ?...

Encore et toujours les exportations

La réponse à cette question a été donnée voici quelques jours, à l'une des dernières réunions tenue à Paris, sous la présidence du Préfet de police, de la commission d'action contre la vie chère. Au cours de cette réunion, un délégué des négociants en chaussures n'a-t-il pas déclaré que **l'exportation de la matière première — le cuir en l'occurrence — était le facteur principal de la hausse des prix.**

Il est vrai que ces temps derniers, des achats très importants de nos cuirs ont été faits par l'étranger. Plus de 50 acheteurs allemands sont **venus à la dernière foire aux peaux de Paris rafler la marchandise disponible.** Ce sont là des faits contrôlables et aisés à réprimer. Pourquoi n'y met-on pas de frein ?

Ainsi donc, dans la chaussure, comme dans l'alimentation, l'exportation en masse de nos produits provoque toujours la hausse.

Le ministre de l'Agriculture a pris des mesures pour interdire ou restreindre les exportations de produits alimentaires.

Cela ne suffit pas !... Il faut que les mêmes mesures énergiques soient prises à l'égard de tous nos produits indispensables qui filent à l'étranger.

Laissera-t-on monter à 200 francs, le prix de la « godasse » du pauvre, pour favoriser les intérêts de quelques richissimes spéculateurs ?

Marcel POLVENT.

BISCOT !

que les Lillois ont vu hier — en chair et en os — ont applaudi et qui est le héros du sensationnel ciné-roman « LE PETIT PARIGOT » que nous commençons à publier en 2e page.

Le Conseil National du Parti Socialiste

Il a discuté de la tactique du parti aux élections sénatoriales prochaines

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Une fois encore, le Conseil National du Parti Socialiste qui s'est ouvert hier, se tient dans la salle de la Bellevilloise, rue Boyer, à Paris.

On sait qu'à l'ordre du jour figurent deux importantes questions : les élections sénatoriales prochaines et la délégation socialiste à la Société des Nations.

Cette dernière question ne sera examinée qu'aujourd'hui et occupera sans doute, les deux séances.

La première journée a été réservée à un long débat sur la presse et à une discussion du plus vif intérêt, sur la situation politique du pays.

Plus de 200 délégués suivirent ces débats. Notons que les Fédérations du Nord et du Pas-de-Calais étaient représentées par des délégations nombreuses ; on remarquait notamment, pour le Nord : LEBAS, BRACKE, INGHELS, DELCOURT, Augustin LAURENT, CANNONNE, LIEVIN, FIERS, VANDALLE. SALENGRO retenu ne devait arriver que dans la soirée.

Pour le Pas-de-Calais : RAOUL EVRARD, JUST EVRARD, MASSELIN, SOURTIGNY, ALFRED PREVOST, VIGNON, VADEZ.

Le débat sur la presse amena à la tribune de nombreux orateurs. Il se clôtura par le vote d'un ordre du jour, fixant que le lancement d'un organe central devait être tenté vers le début de 1927 et que la direction en sera confiée à Léon Blum.

Les élections sénatoriales

LUQUET, conseiller municipal de Paris, ouvre la discussion en demandant l'autorisation pour la Fédération des municipalités socialistes de lancer un manifeste aux électeurs sénatoriaux pour leur rappeler que le Sénat laisse traîner, trop souvent les projets municipaux et communaux. On en arrive bientôt au fond même du problème.

Deux courants se dessinent. Les uns, — et il semble qu'ils constituent la majorité du Congrès — estiment qu'au premier tour des élections sénatoriales doivent être constituées partout des listes complètes de candidats.

Pour le deuxième tour, on prendrait les dispositions nécessaires pour combattre la réaction.

BRACKE et LONGUET s'élèvent contre le mode d'élection du Sénat. ZIROMSKI dénonce « les défaillances des radicaux. »

D'autres avec MARQUET de Bordeaux, FROT du Loiret, NICOLET de l'Ain, plaident en faveur de l'autonomie des Fédérations et demandent « que l'on ne pousse pas les fractions voisines de la démocratie à l'abîme en s'éloignant d'elles », suivant l'expression de Frot et tous les orateurs sont unanimes à réclamer, que tout soit mis en œuvre pour faire échec au Bloc National.

Blum répond aux Congressistes de Bordeaux

BLUM vient à la tribune pour préciser la position du Parti socialiste en face des événements de ces derniers mois et pour répondre au discours prononcé au Congrès radical de Bordeaux.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Monsieur le Curé cherche un filon !

(W.W.Ph.).

Voici M. l'Abbé Bouly, curé d'Hardelot, qui essaie de découvrir au moyen de sa baguette magique un filon argentifère dans le Puy-de-Dôme.

12 millions et demi de dégâts d'un incendie à Bruxelles

Deux pompiers blessés et plusieurs immeubles évacués en hâte

Hier matin, un incendie très violent a éclaté dans la *Pharmacie Centrale* de Bruxelles, située rue du Téléphone.

Les trois étages du bâtiment furent la proie des flammes et les immeubles avoisinants durent être évacués en hâte.

Le travail des pompiers pendant l'incendie a été rendu particulièrement difficile du fait des fumées chargées de gaz de toutes natures. Deux sergents de pompiers ont été blessés et transportés à l'Hôpital.

A un certain moment même, les pompiers ont eu leur retraite coupée et l'on ne put les dégager qu'au bout d'une demi-heure. L'incendie aurait sans doute pris une plus grande extension encore, si l'on n'était parvenu à noyer la citerne à essence. Les dégâts estimés dès à présent à 12 millions 1/2 environ, sont couverts par 22 Compagnies d'assurances. Le Parquet de Bruxelles, accompagné d'experts, s'est rendu sur les lieux.

VIEILLES HISTOIRES DE CHEZ NOUS (1)

Le terrible contrebandier Delannoy

Condamné à mort, par contumace, en France et en Belgique, il mourut sur la route, tué par le coup de fusil d'un gendarme

DELANNOY TOUCHE EN PLEINE POITRINE, S'AFFAISSE EN POUSSANT DE GRANDS CRIS DE DOULEUR

Ils étaient trois frères qui se livraient à la contrebande avec une rare audace. Le plus célèbre du trio — triste célébrité, hélas ! — était Jean-Baptiste Delannoy, dit « Jean Bart », né à Raimbeaucourt le 17 mars 1839.

Cet individu taillé en hercule et type achevé de la brute, avait un casier judiciaire des mieux garnis. On ne comptait plus ses condamnations, pour vols, outrages et rébellion envers les préposés des douanes.

Pour fraude et violences envers des douaniers, il était condamné le 15 juillet 1868, avec un de ses frères, par le tribunal de Lille, à trois ans de prison.

Trois jours plus tard, tous deux s'évadaient de la maison d'arrêt de Lille, dans des circonstances dénotant une adresse peu commune.

Déjà, à cette époque, ils avaient comparu devant la Cour d'assises de Douai, pour tentative d'assassinat sur un préposé des douanes.

Dès lors, ils menèrent une vie aventureuse, se « distinguant » tant en Belgique qu'en France, par des crimes de toute espèce, qu'ils commettaient en plein jour, sans se cacher !

On les aperçut, à diverses reprises, à la tête d'une dizaine d'individus, armés de bâtons surmontés de fers de lance et accompagnés de molosses. Souvent, ils traversèrent les communes des arrondissements de Douai, Lille et Béthune, en imposant aux habitants et en les contraignant à leur procurer des vivres et un refuge.

Voici d'ailleurs des faits qui renseigneront nos lecteurs sur les mauvais instincts déchaînés en ces bandits :

Quelques "exploits" des Delannoy

Le 15 octobre 1868, J.-B. Delannoy, se trouvait avec sa bande, dans la commune de Oignies. Ayant pénétré dans un cabaret, il exigeait à boire en frappant et en détériorant le mobilier du nommé Dumont. Sortie du cabaret, la bande rencontrait sur les rives de la Deûle, un cheval de halage et J.-B. Delannoy blessait l'animal avec sa lance... Histoire de se faire la main et de rire un peu. A quelques centaines de pas de là, le même J.-Baptiste et l'un de ses frères, armés, l'un d'une lance, et l'autre d'un bâton, demandaient à un marchand de bestiaux de leur vendre le chien dont il était suivi ; sur son refus, l'un d'eux frappa le chien de son bâton et le fit trébucher dans le canal, l'autre, *sur* la représentation d'un sieur Antoine Legroux, lui porta sur la figure un coup violent qui fit jaillir le sang. Un peu plus loin, J.-B. Delannoy, sans provocation aucune, s'adressait, à un ouvrier terrassier, Louis Montois, qui allumait paisiblement sa pipe, sur les rives de la Deûle :

— Au large, lui criait-il !

Et bien que cet ouvrier se fut rangé pour lui livrer passage, J.-B. Delannoy après l'avoir terrassé, lui assénait de violents coups de bâton et lui mordait cruellement l'un des doigts de la main gauche...

Le 25 décembre, jour de Noël, une nouvelle expédition était conduite par les frères Delannoy. Un des individus de la bande, jetait à terre un homme d'équipe du chemin de fer de Lille à Béthune, qui lui défendait de circuler sur la voie ferrée. Vers 10 heures du soir, la bande envahissait un cabaret de Wavrin. Sur le refus du cabaretier de donner à boire, des meubles furent brisés et trois personnes étant intervenues, furent battues à ce point que l'une d'elles succombait un peu plus tard de ses blessures, occasionnées par un bâton ferré.

Une heure plus tard, toujours à Wavrin, deux hommes revenant du cabaret furent rencontrés par les contrebandiers. Mal leur en prit. Deux de ceux-ci se détachèrent pour assaillir ces inoffensifs passants et les renversèrent. L'un de ces malheureux fut frappé si violemment que l'autre le crut mort et poursuivit les auteurs de cet acte odieux en leur disant qu'ils avaient tué un homme.

Pour toute réponse, il reçut, sur la tête un coup de bâton qui lui occasionna une abondante perte de sang.

Enfin le même jour, les fraudeurs attaquèrent encore un batelier ; ils entravèrent sa fuite en lançant sur lui leurs chiens qui lui firent aux jambes de profondes morsures.

Ceci procura à toutes ces brutes une véritable partie de plaisir.

J.-B. Delannoy "sonne" un garde-champêtre

Mais voici mieux encore ! Le 16 février 1869, les frères Delannoy, signalèrent leur présence dans la commune de Fenain, par un grave attentat, contre un représentant de la force publique.

Le garde-champêtre de cette commune, voyant passer les Delannoy avec la maîtresse de l'un d'eux et le frère de celle-ci, leur demanda la production de leurs papiers, car son attention avait été éveillée par leurs allures suspectes.

Cette demande, on s'en doute, fut accueillie par des invectives et le garde se vit forcé, en raison de l'inaction dans laquelle se cantonnaient les assistants, par crainte de ces fraudeurs promptement reconnus, de les laisser continuer leur chemin sans insister.

Mais cette histoire n'était pas terminée !..

Dans la soirée du même jour, vers 10 heures, le garde, en veillant à la police des cabarets, rencontrait de nouveau les frères Delannoy, accompagnés de la fille Olivier et de son frère.

Dès qu'il fut aperçu par Jean-Baptiste Delannoy, celui-ci se rua sur lui, le terrassa et, le prenant par les oreilles, lui frappa la tête à coups redoublés contre le pavé. Il lui porta ensuite des coups qui lui brisèrent une côte. Puis, considérant sa vengeance non encore assouvie, il le traînait dans un fossé voisin. Là, le garde fut encore frappé de coups de bâton par Emile Delannoy la fille Olivier et le frère de celle-ci.

Le malheureux garde fut découvert par des habitants du pays, perdant son sang de toutes parts. Il fut très longtemps alité des suites des blessures qu'il avait reçues en cette circonstance, et ne recouvra jamais complètement la santé.

A propos de cette affaire J.-B. Delannoy fut condamné par les assises du Nord et par contumace, aux travaux forcés à perpétuité. L'année suivante, la même juridiction prononçait contre lui la peine de mort pour tentative de meurtre, mais cette fois encore l'accusé ne « siégeait » pas, le jour de l'audience, au banc réservé à cet usage...

Une expédition manquée !

Le dimanche 26 Mai 1872, à peu de distance de la commune d'Halluin, une troupe de contrebandiers franchissait la frontière, vers 10 heures et demie du soir.

Cette troupe se composait de six cavaliers escortant deux voitures ; chevaux et voitures étaient chargés de tabac étranger.

La première de ces voitures était conduite par le nommé Boulanger ; la deuxième par le nommé Hoël. Les six cavaliers étaient J.-B. Delannoy, Henri Delannoy, Bernard, Havez, Hénique et Richard.

On va voir avec quel sans-gêne, « ces messieurs » opéraient.

(1) Voir les numéros des 30 Septembre, 1er, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 12, 15, 17, 19, 21 et 24 Octobre.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

::: Comment on fait... une bataille navale :::

(W.W.Ph.).

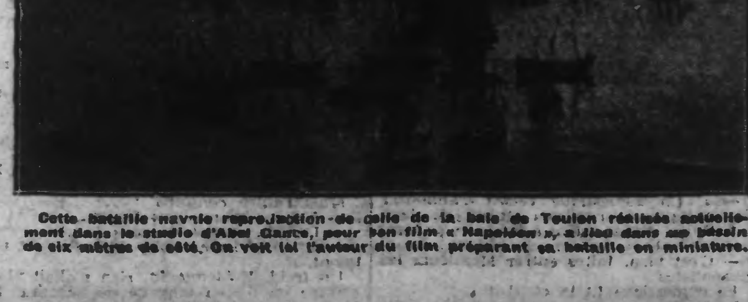

Cette bataille navale reproduction de celle de la baie de Toulon réalisée actuellement dans le studio d'Abel Gance, pour son film « Napoléon », a lieu dans un bassin de six mètres de côté. On voit ici l'auteur du film préparant sa bataille en miniature.

Après la condamnation de Marie Lefebvre meurtrière de sa bru

La marâtre est résignée et ne manifeste aucun remords

On sait quels sentiments hostiles le public a manifestés envers Marie Lefebvre, ce monstre d'égoïsme et d'orgueil. Il ne s'est pas écoulé une seule séance durant les cinq jours d'audience, sans que l'assistance ne décocha à la meurtrière des traits d'indignation et de colère.

L'opinion publique inclémente ne pouvait pardonner à cette vieille femme qui poussa la haine et le ressentiment jusqu'au crime le plus abominable.

Et pourtant quand le verdict apporta la sentence suprême, cette foule exaspérée s'apaisa soudain. Pas un mouvement, pas un murmure n'accueillit la condamnation.

La foule était satisfaite, tout simplement.

On pouvait craindre néanmoins, un retour offensif de sa part, aussi fit-on sortir la condamnée par les couloirs intérieurs du Palais, jusqu'à un taxi qui la ramena à la maison d'arrêt de Cuincy.

Dans la voiture, Marie Lefebvre se renferma dans ses pensées. Elle ne prononça pas une parole.

Ce n'est qu'en arrivant à la prison qu'elle desserra les lèvres. Elle s'inquiéta de savoir à quelle heure le train de Lille devait arriver dans ce moment de la soirée. Car elle attendait son mari qu'elle avait prié de la venir visiter.

Ce fut tout. Et la sinistre meurtrière réintégra sa cellule, d'un pas lent, acceptant son sort, avec résignation, peut être, comme elle l'écrivait à son fils et à son époux, mais sans remords du drame douloureux, dont elle fut l'auteur.

R. J.

Un curieux portrait en timbres-poste

(W. W. Ph.)

Ce tableau a été vu à l'exposition philatéliste de New-York. C'est le portrait du célèbre collectionneur suédois Hans Lagerlof, entièrement fait de timbres-poste de collection.

LA VIE QUI PASSE

Quelques réflexions après le verdict

QUELLE leçon nos jurés du Nord ont donnée ? Avec leur bon sens ! Après cinq audiences, après tant d'heures d'audiences, tant de paroles, tant de conférences, dix minutes de délibération, juste le temps des formalités matérielles du vote sur les deux questions et les jurés ont signifié non seulement le verdict du crime qu'ils avaient à juger, mais aussi leur condamnation de tout ce qui leur avait été infligé pendant ces cinq audiences.

Leur bons sens a suffi pour rendre à la Justice le prestige qu'elle a perdu depuis la guerre.

Au cours de la même session, deux femmes étaient jugées : toutes deux avaient commis un crime monstrueux ; la première, l'empoisonneuse d'Haverskerque, a été jugée en quelques heures, au cours d'une audience comportant deux affaires.

La seconde, la femme Lefebvre, a eu droit à cinq audiences.

Pourquoi ?

Est-ce parce que le crime de cette dernière était plus simple et avoué ?

Si, au lieu d'être une riche bourgeoise, elle avait été une femme du peuple, aurait-elle eu cinq médecins aliénistes, trois pour l'examiner et deux pour s'efforcer de la sauver ?

Son fils si, au lieu d'être notaire, avait été un simple ouvrier, n'aurait-il pas été inculpé et emprisonné ?

Justice égale pour tous, a proclamé l'avocat-général !

Et il vaut mieux ne pas parler du public ! Aurait-elle été condamnée à mort si l'empoisonneuse n'avait pas été condamnée à la même peine auparavant, si la Presse, toute la Presse, n'avait suivi cette affaire avec autant d'intérêt, si le public nombreux et houleux n'avait créé cette ambiance !

Ces trois causes sont pourtant étrangères aux faits jugés !

Assez de haine ! Ecartons la haine ! s'est écrié l'un des défenseurs de celle qui avait tué par haine !

Après la guerre, n'y a-t-il pas entre les hommes plus de haine que jamais ?

Cercle vicieux ! Cercle infernal ! La haine enfante la guerre laquelle engendre la haine. Et ainsi « ad æternum ».

Ne serait-il pas temps d'y mettre un frein ! Ne devons-nous pas nous efforcer même en vain, d'endiguer le flot de démoralisation ?

N'êtes-vous pas effrayé par le cynisme étalé triomphant, au cours de ces audiences !

Gaston MOITHY, *Avocat.*

EN QUATRIEME PAGE. — Les résultats détaillés des manifestations sportives.

EN CINQUIEME PAGE. — Nos Patrons-Primes Populaires : Petites robes.

Mussolini révolvérisé après avoir prononcé un discours belliqueux

Le dictateur n'a pas été atteint mais son agresseur a été lynché

On télégraphie de Bologne : Un nouvel attentat a été commis dimanche contre M. Mussolini.

Un jeune homme a tiré sur le Duce, sans l'atteindre, plusieurs coups de revolver.

Le « Duce » prononçant un de ses discours guerriers

Le meurtrier aussitôt saisi par la foule a été lynché et littéralement déchiqueté

M. Mussolini avait inauguré un stade, le matin et une foule, évaluée à 150.000 personnes environ, était venue pour l'acclamer.

Le Duce prenant la parole avait dit :

« Votre présence ici et vos acclamations sont pour moi une indication que vous êtes prêts à me suivre partout où je vous conduirai, dans la guerre comme dans la paix. »

L'après-midi, M. Mussolini avait assisté à la séance d'un Congrès. Vers 17 heures, à l'issue de la séance, il regagnait la gare en automobile. Au moment où le cortège arrivait près de la gare, un individu, âgé de 18 ans environ, sortit tout à coup de la foule, bousculant les agents de police qui faisaient le service d'ordre, et tira sur le Duce plusieurs coups de revolver.

M. Mussolini ne fut pas atteint et la voiture continua d'avancer comme si rien ne s'était produit.

Conformément au programme, le Président du Conseil italien reçut à la gare les officiers de la garnison de Bologne, prononça une allocution et partit ensuite.

Aussitôt après l'attentat, l'agresseur fut saisi par la foule qui le frappa à coups de pied et de canne et finalement le traînant au milieu de la place le tua en criant : « Vive Mussolini ! Vive notre Duce ! »

Le cadavre fut transporté dans un hôpital : il n'a pas encore été identifié.

M. Mussolini en apprenant la mort de son meurtrier n'a fait aucune réflexion.

"Le Duce" l'a échappé belle

Peu après l'attentat, on a constaté que le projectile tiré contre M. Mussolini, a brisé la bande du cordon mauritien et enlevé un morceau de l'uniforme du Président du Conseil, à la hauteur de la poitrine. Il avait ensuite traversé la manche de la jaquette du maire de Bologne qui l'accompagnait.

Le Congrès régional des Coopératives du Nord et du P.-d.-C.

Ce fut hier, à Denain, une belle manifestation d'action et de volonté

Malgré un temps affreux, tempête, froid cinglant et pluie battante, plus de quatre cents délégués du Nord et du Pas-de-Calais s'étaient rendus à Denain hier dimanche, pour assister au Congrès coopératif organisé à la Mairie.

La porte d'entrée, drapée de velours rouge à crépines d'or, est surmontée d'un grand écriteau portant sur fond blanc cette inscription en lettres rouges : « XIe Congrès régional des Coopératives de consommation du Nord et du Pas-de-Calais ».

Par une délicate attention des organisateurs locaux, la salle du Congrès, celle des délibérations du Conseil Municipal présentait de longues rangées de tables, recouvertes d'une blanche nappe et chargées de corbeilles de sandwichs au jambon, d'assiettes de biscuits, de coupes et de bouteilles de champagne. On se serait cru à un Congrès gastronomique. Chaque délégué arrivant frigorifié de Dunkerque, de Lille ou du Cambrésis, pouvait à volonté apaiser sa faim et puiser une douce chaleur alimentaire dans une pétillante coupe de champagne authentique. La tribune était dominée par le buste de la République coiffée du bonnet phrygien.

Voici la liste des sociétés représentées par plusieurs délégués à assises coopératives : L'Avenir des Cheminots d'Anzin, la Boulangerie Coopérative d'Aulnoye-sur-Sambre, la Coopérative générale d'Anor, La Coopérative de Bergues, le Progrès d'Aulnoye-lez-Valenciennes, la Vaillante d'Avion, l'Union des Coopératives du Pas-de-Calais, à Béthune, La Prévoyante d'Hénin-Liétard, La Fourmilière de Noyelles-sous-Lens, L'Emancipation de St-Om , La Fraternelle de Marcq-en-Barœul, L'Humanité de Flers-en-Escrebieux, L'Union Maubeugeoise, La Coopérative de Baisieux, L'Union de Bauvin, L'Avenir de Troisvilles, L'Union des Coopérateurs de Caudry, L'Economie d'Escaudain, L'Union des Coopérateurs de Denain, La Brasserie Coopérative Ouvrière de Denain, L'Union des Flandres à Dunkerque, L'Epargne de Fressain, L'Union de Gommegnies, L'Union de Glageon, La Brasserie-Malterie d'Hérin, L'Union Ouvrière d'Hornaing, La Coopérative d'alimentation de Leffrinckoucke, L'Union de Lille, L'Union des Coopérateurs de Fretin, L'Emancipatrice de Fives-Lille, La Coopérative des P. T. T. de Lille, L'Alliance Ouvrière de Masnières, La Ruche de Maing, La Solidarité de Monchecourt, La Paix de Roubaix, La Fraternelle de Saint-Amand, La Prévoyance des Prolétaires de Saint-Amand, La Fourmi de Saint-Sauve, L'Union de Sin-le-Noble, La Solida-